



## **11<sup>e</sup> congrès national : le texte adopté**

### **Un autre projet pour l'école démocratique et émancipatrice**

Faire accéder tous les élèves à un haut niveau de formation en affirmant qu'ils et elles sont tou-tes capables fonde le projet du SNUipp-FSU pour l'école. Il continuera à se mobiliser sans relâche pour que l'école soit transformée et bénéficie des moyens nécessaires pour être démocratisée. L'école doit répondre au défi de la lutte contre les inégalités sociales et scolaires. Face aux injonctions et aux prescriptions hiérarchiques, impulsée par le ministère, le SNUipp-FSU défend le « pouvoir d'agir » des acteurs et actrices de l'école, la liberté pédagogique, les collectifs de travail, la culture professionnelle nourrie de son histoire pédagogique.

Les enseignant-es restent mobilisé-es partout sous diverses formes contre la loi Blanquer. Cette loi sur l'école de la « confiance », dépourvue d'ambition éducative, ne permet aucunement de réduire les inégalités scolaires. A l'instar de la circulaire de rentrée, elle ne fera qu'accentuer et renforcer le déterminisme social. Fondée sur une logique de dérégulation des cadres nationaux et réglementaires, elle traduit sur le terrain législatif les parti-pris rétrogrades du ministre et renforce l'autoritarisme du pilotage institutionnel. Ces processus étant transversaux aux métiers de l'humain (enseignement, soin, justice, recherche, culture, information), des convergences interprofessionnelles seront recherchées.

Dans la continuité des mobilisations initiées depuis mars, le SNUipp-FSU appelle tous les personnels à exprimer au travers de la grève et des mobilisations le 13 juin prochain lors du passage de la loi à la Commission Mixte Paritaire. Ils pourront ainsi exprimer leur opposition à la politique Blanquer, au bouleversement des règles du mouvement et à la remise en cause de notre professionnalité. Dans ce cadre, le SNUipp-FSU soutient l'appel du second degré à la grève de surveillance du bac le 17 juin.

Le SNUipp-FSU rappelle son engagement pour la reconnaissance de la professionnalité des personnels des écoles. Il mènera une campagne d'ampleur centrée sur l'agir enseignant et la réappropriation du temps de travail. Il œuvrera à la création et au développement de collectifs de travail, et donnera avec l'appui de la recherche des outils pour travailler en équipe, qui pourra s'exprimer dans la réappropriation des heures d'APC.

Pour mobiliser les collègues la semaine de rentrée et par la suite, le SNUipp-FSU continuera d'apporter aux équipes des décryptages, des argumentaires, permettant de s'opposer aux évaluations, explicitant la réorientation de la circulaire de rentrée, les nouvelles orientations données à la maternelle, les prescriptions et autres ajustements. Le SNUipp-FSU construira des mobilisations avec les personnels, dans l'unité la plus large, n'excluant pas la grève et proposera, au moment de la rentrée, une expression commune à l'ensemble des écoles du pays contre la politique éducative menée et pour une école démocratique et émancipatrice.

### **Pour de meilleures conditions de travail des personnels**

Améliorer les conditions de travail des personnels, c'est améliorer les conditions de réussite des élèves. Cela passe par la formation initiale et continue, la présence effective de RASED complets sur tout le territoire, un taux d'encadrement abaissé, une politique inclusive ambitieuse, la place de maternelle réaffirmée, une mobilité choisie et respectueuse des personnels dans un cadre

concerté et un salaire à la hauteur de l'exigence du métier. L'annonce de la baisse des effectifs dans toutes les classes de GS/CP/CE1 nécessite la création de postes supplémentaire pour ne pas se faire au détriment des autres classes. Le SNUipp-FSU poursuivra sa campagne de conviction « Pas plus de 25 » dans toutes les classes et « Pas plus de 20 en éducation prioritaire ».

Le SNUipp-FSU rappelle son opposition aux nouvelles modalités du mouvement intra départemental imposées par le ministère qui conduiront à une mobilité forcée sans prendre en compte l'aspect humain, les droits des personnels et leur qualité de vie. Il agira auprès des collègues pour faire respecter ces droits.

### **Pour une Fonction publique revalorisée**

Le SNUipp-FSU s'oppose au projet de loi de transformation de la Fonction publique qui va mettre à mal le service public et l'école. Ce projet modifie en profondeur le recrutement, la gestion des personnels et fragilise le statut des fonctionnaires. Sous couvert de modernisation et de rigueur, avec la fusion des CT et CHSCT, la perte de compétences des CAP, le gouvernement signe sa volonté manifeste d'éloigner les personnels des décisions les concernant et d'imposer l'opacité au paritarisme. C'est aussi plus de contrats, moins de recrutements statutaires, gestion budgétaire restreinte à une vision comptable, qui passe par la suppression de 120 000 postes, new management public, externalisation de services publics...

Le SNUipp exige avec la FSU le respect des droits des fonctionnaires, des créations d'emplois à hauteur des besoins, des salaires et des pensions revalorisés, indexés sur le salaire moyen, et un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat. Le prochain rendez-vous salarial doit répondre à ces demandes et acter les annonces ministérielles de revalorisation significative.

Le SNUipp sera présent aux côtés de la FSU le 12 juin prochain pour le colloque « Quel avenir pour la fonction publique ? » et dans toutes les mobilisations à venir pour défendre la Fonction publique.

### **Contre les violences policières**

Dans un contexte de répression des mouvements sociaux et de développement des violences policières, que le SNUipp dénonce avec la FSU, il doit s'investir nationalement et localement, dans les observatoires des libertés publiques et de la répression et mener une campagne de sensibilisation des personnels et de l'opinion publique sur ces questions.

### **Pour une autre réforme des retraites**

Parmi les nombreuses réformes, pièces du puzzle Macron, celle des retraites a pour objectif de faire travailler toujours plus pour gagner toujours moins. Il y a tout lieu de penser que les enseignants notamment du 1<sup>er</sup> degré seront particulièrement affectés. La FSU et le SNUipp opposent la solidarité intergénérationnelle, le maintien du code des pensions, et une autre répartition des richesses qui permettront le maintien de ce acquis social collectif unanimement plébiscité : nos retraites !

Ils s'engagent à rendre public et accessible les éléments du projet de loi.

Dans la même logique, le SNUipp-FSU soutient les actions continues des retraités pour des conditions de retraites dignes. Les retraité-es du SNUipp avec celles et ceux de la FSU et de l'ensemble des organisations du groupe des 9 seront à nouveau dans l'action le 20 juin et en octobre prochain.

**Offensif et déterminé, le SNUipp-FSU s'engage avec les personnels pour être force de propositions et d'actions pour la réussite des élèves, l'amélioration des conditions de travail, la conquête de nouveaux droits et pour plus de justice sociale.**

*Perpignan, le 07 juin 2019*